

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale des Risques Professionnels

EN FONCTION DU LIEU D'IMPLANTATION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT
**PRENEZ CONTACT AVEC L'ANTENNE PRÉVENTION
DE VOTRE DÉPARTEMENT**

75 - PARIS

17-19 place de l'Argonne
75019 PARIS
☎ 01 40 05 38 16 - fax 01 40 05 38 13
antenne75.prevention@cramif.cnamts.fr

77 - SEINE-ET-MARNE

104 allée des Amaryllis - BP 82
77196 DAMMARIÉ-LES-LYS CEDEX
☎ 01 64 87 02 60 - Fax 01 64 37 12 34
antenne77.prevention@cramif.cnamts.fr

78 - YVELINES

9 rue Porte de Buc
78035 VERSAILLES CEDEX
☎ 01 39 53 41 41 - Fax 01 39 51 06 24
antenne78.prevention@cramif.cnamts.fr

91 - ESSONNE

507 place des Champs Élysées
91026 EVRY CEDEX
☎ 01 60 77 60 00 - Fax 01 60 77 10 05
antenne91.prevention@cramif.cnamts.fr

92 - HAUTS-DE-SEINE

Immeuble Axe Etoile
105 rue des Trois Fontanot
92022 NANTERRE CEDEX
☎ 01 47 21 76 63 - Fax 01 46 95 01 94
antenne92.prevention@cramif.cnamts.fr

93 - SEINE-SAINT-DENIS

29 rue Delizy
93698 PANTIN CEDEX
☎ 01 49 15 98 20 - Fax 01 49 15 00 07
antenne93.prevention@cramif.cnamts.fr

94 - VAL-DE-MARNE

12 rue Georges Enesco
94025 CRETEIL CEDEX
☎ 01 42 07 35 76 - Fax 01 42 07 07 57
antenne94.prevention@cramif.cnamts.fr

95 - VAL-D'OISE

9 chaussée Jules César
BP 30249 - OSNY
95523 CERGY-PONTOISE CEDEX
☎ 01 30 30 32 45 - Fax 01 34 24 13 15
antenne95.prevention@cramif.cnamts.fr



www.cramif.fr

Caisse Régionale
d'Assurance Maladie d'Ile-de-France
17-19 avenue de Flandre 75954 PARIS CEDEX 19

Direction Régionale
des Risques Professionnels

réf.: DTE 226



Les aides financières de la CRAMIF



pour améliorer les conditions de travail
des femmes de chambres

www.cramif.fr

BÉNÉFICIEZ D'UNE SUBVENTION DE LA CRAMIF

pour améliorer les conditions de travail des femmes de chambres

Montant : 40% du coût d'achat de lève-lits

Accordée dans le cadre d'une
AIDE FINANCIÈRE SIMPLIFIÉE,
cette subvention vous accompagne
dans l'acquisition de lève-lits pour :

- faciliter la réfection des lits,
- faciliter le nettoyage sous les lits,
- rendre la circulation complète autour des lits,
- réduire le port des charges lourdes,
- diminuer les TMS (lombalgies...)

Conditions requises

Vous employez moins de 50 salariés et vous avez au moins un établissement en Ile-de-France exerçant une activité :

- ***d'hôtel avec restaurant***
(Code risque* Sécurité sociale 551AA)
- ***d'hôtel sans restaurant***
(Code risque Sécurité sociale 551CA)

* Pour connaître votre Code risque Sécurité sociale, consultez votre notification de taux de cotisation AT/MP envoyée par la CRAMIF.

Démarche à suivre

En fonction du lieu d'implantation de votre établissement

- ***Appelez l'Antenne prévention des risques professionnels de la CRAMIF de votre département***
- ***Envoyez une lettre d'intention.***
(voir coordonnées au dos).

Modèle de lettre

Adresse de
l'Antenne prévention

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous solliciter afin de bénéficier d'une Aide Financière Simplifiée pour l'acquisition de lève-lits. Je vous remercie de bien vouloir donner suite à cette demande.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

signature

Cachet de l'entreprise

L'Aide Financière Simplifiée ne concerne que les achats de lève-lits effectués après la signature d'une convention.